

219C2852  
FR0000033003-FS1154

20 décembre 2019

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

<p style="text-align: center;"><b>SQLI</b>  (Euronext Paris)</p>
--

Par courrier reçu le 19 décembre 2019, la société anonyme de droit suisse Quaero Capital (20 bis rue de Lausanne, Genève, 1201, Suisse), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 décembre 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SQLI et détenir, pour le compte desdits fonds, 314 845 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 6,82% du capital et 6,45% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 4 613 975 actions représentant 4 881 130 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.